



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E175520

VALABLE JUSQU'AU 30/10/2026

ÉDITÉ LE

03/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/08/2012

Forme juridique : EI

Capital : DEPUIS LE 01/10/2025

0

Raison sociale : LE BRAS JOSSELIN

4 ROUTE D'AUCUN  
65400 BUN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Tarbes

Siret : 752 715 573 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000022404991104

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000022404991104

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/10/2025

Téléphone : 06 73 16 91 48

Portable : 06 73 16 91 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : lbj.lebras@orange.fr

Responsabilité légale :  
LE BRAS JOSSELIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 10/10/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.